



ESSEBAGNO - SAV GARANTIES

La garantie d'un produit se compose de deux garanties légales ainsi que d'une garantie commerciale qu'offre ESSEBAGNO.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31164>

Garantie Légale de conformité :

La garantie légale de conformité est une garantie contre tous les défauts de fabrication lors de l'achat ou de la livraison d'un produit.

Elle est obligatoire et tout vendeur doit en fournir une sur chaque produit.

La garantie légale est différente de la garantie commerciale (qui est facultative). Lorsque vous lisez sur un produit garanti 2 ans, il s'agit de la garantie commerciale.

Vous avez 2 ans après la livraison du bien pour utiliser la garantie.

Garantie Légale des vices cachés:

La garantie légale des vices cachés vous permet d'obtenir un remboursement total (annulation de la vente) ou partiel de votre achat et une indemnisation en cas de dommage.

Pour pouvoir mettre en œuvre la garantie, les 3 conditions suivantes doivent être réunies :

- Le défaut doit être un défaut caché, c'est-à-dire non apparent lors de l'achat
- Le défaut doit rendre le bien inutilisable ou diminuer très fortement son usage
- Le défaut doit exister au moment de l'achat

Vous avez 2 ans à partir de la découverte du défaut pour mettre en œuvre la garantie légale des vices cachés. Et ce, dans la limite de 20 ans après l'achat (c'est à dire à compter du jour de la vente).

Garantie Commerciale :

Elle n'est pas obligatoire et elle est défini par le constructeur (ESSEBAGNO).

La garantie commerciale ou contractuelle est différente des garanties légale de conformité et des vices cachés. Elle s'y ajoute et peut les étendre, mais ne les remplace pas.

Elle couvre pour la durée indiquée sur l'emballage à partir de la date d'achat, dont il faut faire la preuve.

Toutefois les pièces dites d'usures ont une garantie fixe de 2 ans, vous trouverez ci-dessous la liste des pièces détachées et des pièces d'usures selon la typologie des produits :



MARQUE FRANÇAISE



ESSEBAGNO - SAV GARANTIES

GARANTIE COMMERCIALE ESSEBAGNO

	Pièces détachées Durée indiquée sur le packaging	Pièces d'usures : Durée de 2 ans
Mitigeur	- Corps du mitigeur (dont revêtement) - Poignée	- Flexibles d'alimentations - Mousseur (avec ou sans bague de serrage) - Cartouche - Kit de fixation - Vidage
Mitigeur Douche et bain	- Corps du mitigeur (dont revêtement) - Poignée - Raccords et rosaces	- Mousseur (avec ou sans bague de serrage) - Cartouche - Inverseur
Mitigeur à douchette	- Corps du mitigeur (dont revêtement) - Poignée - Douchette	- Flexibles d'alimentations - Flexible de liaison Mitigeur -> Douchette - Mousseur (avec ou sans bague de serrage) - Cartouche - Kit de fixation
Colonne de douche	- Corps du mitigeur (dont revêtement) - Poignée - Tube - Pomme de tête - Douchette - Flexibles - Raccords et rosaces	- Cartouche - Inverseur - Support de douchette

En cas de dysfonctionnement, il est essentiel de distinguer ce qui ressort des garanties légales ou commerciales de ce qui ressort d'un éventuel défaut d'installation, d'entretien ou d'une cause extérieure.

Modalités d'application de la garantie :

La garantie couvre tous problèmes rencontrés dans l'utilisation du produit pour tous événements prévus et non exclus par la garantie commerciale et ce dans la limite de la durée de garantie.

Pour faire l'objet d'un accord de prise en charge sous garantie, le produit doit avoir été installé conformément aux règles de l'art et n'avoir fait l'objet d'aucune utilisation anormale telle que :

- Dommages liés à un défaut d'entretien et à un manque de soin manifeste ayant entraîné un encrassement anormal du produit ou non conforme aux préconisations de la rubrique « Nettoyage et entretien ».
- Utilisation de produits de nettoyage non adaptés (corrosifs, abrasifs, solvants, acides, etc...).
- Choc, casse ou fausse manœuvre.
- Dommages quels qu'ils soient ; occasionnés par la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (sable, limaille, etc...) ou par une température excessive de celle-ci.
- Dommages occasionnés par le gel.

Cette liste n'est pas exhaustive, pour connaître la liste des incidents « susceptibles de déclencher la garantie » et ceux « excluant la garantie » veuillez consulter la rubrique ci-dessous.

Notre responsabilité ne peut être engagée dans les cas suivants :

- Si la réclamation concerne des consommables (voir rubrique « pièces d'usures » ci-dessus).
- Si le produit est/a été un produit de présentation.

Notre responsabilité se limite au remplacement des pièces reconnues défectueuses ou responsable du mauvais fonctionnement, par une pièce identique (pièces mobiles et/ou consommables garantis dans la limite de 1 an).

La garantie ne couvre, en aucun cas, les frais de déplacements et les dommages directs ou indirects. Elle ne prend également pas en charge la main d'œuvre et autres frais de dépose et repose du produit objet de la demande de garantie.

Incidents susceptibles de déclencher la garantie :

Défauts constatés	Types d'incidents	Commentaires
Défaut d'usinage / décolletage	Filetage absent	Hors entartrage et casse (non garanti)
	Filetage incorrect	
	Bavures	
	Défaut d'inverseur	
Défaut de finition	Défaut de Chrome	Signalé dans les 4 premières semaines d'utilisation
	Défaut de sérigraphie	
	Rayures ou piqûres	
	Défaut de teinte	
Défaut de matière	Manque de métal	
Défaut de fonderie	Corps poreux	
	Fissures	
	Craquelures	
	Déformations	
	Fuites microscopiques	

Causes d'exclusion de la garantie :

	Types d'incidents	Commentaires
Pièces mobiles et consommables		
Cartouches céramiques	Grincement ou grippage	Absence de graissage
		Vérifier la température de sortie de votre installation de production d'eau chaude. Une température de sortie supérieure à 70°C (degré Celsius) dégrade rapidement le graissage d'origine.
	Entartrage	Vérifier la dureté de votre eau. Une eau trop dure provoque un entartrage accéléré des cartouches, pièces mobiles et une dégradation plus rapide des joints. Pour une eau dure et très dure, mettre en place un système de traitement de l'eau.
	Présence de corps étrangers	Purger le réseau d'eau avant le raccordement du produit pour évacuer les corps étrangers. Installer un kit anti-boues.
Inverseurs	Bloqués ou cassés	Une utilisation fréquente des pièces mobiles (inverseurs, manettes, ...) liées à un entartrage contribue à garder leur fonctionnement optimal et réduit le risque d'incidents.
Cartouches thermostatiques et systèmes de régulation (croisillons gradués)	Grippage / Blocage	Une utilisation fréquente des pièces mobiles (manette de régulation de température et débit...) contribue à garder leur fonctionnement optimal et réduit le risque d'incidents.
		Vérifier la température de sortie de votre installation de production d'eau chaude. Une température de sortie supérieure à 70°C (degré Celsius) dégrade rapidement le graissage d'origine.
	Mauvaise régulation	Mauvais équilibrage des pressions
		Vérifier le calibrage de la température
		Vérifier la compatibilité de votre installation de production d'eau chaude avec le produit. La puissance des chaudières instantanées doit être supérieure à 18kW.
Accessoires		
Douchettes, supports de douchette, pomme de tête	Bris ou casse liés à un choc	
Flexibles de douchettes, de raccordement et flexibles d'alimentation	Percés, arrachés ou dessertis	
Mousseurs / Aérateurs / système de vidage / Rosaces	Entartrage	

NETTOYAGE & ENTRETIEN :

Conseils d'entretien :

La robinetterie doit faire face à de nombreuses contraintes : pression, température, répétitivités des cycles, agressivité de l'eau, etc.

Les surfaces des produits de robinetterie nécessitent un entretien régulier pour conserver un aspect optimal.

Nous vous recommandons donc :

- **D'essuyer la robinetterie** après chaque usage à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon doux.
- **De ne jamais utiliser** de produits abrasifs, acides ou chlorés (à base d'acide chlorhydrique, fluorhydrique, phosphorique). Ces produits agressifs attaquent les revêtements et ternissent vos robinetteries.
- **De nettoyer les surfaces chromées** en utilisant un savon liquide doux ou de l'eau savonneuse en veillant à rincer correctement à l'eau claire après nettoyage.
- **De graisser périodiquement les pièces mécaniques** à l'aide d'une graisse silicone (croisillons, têtes, cartouches).
- **D'activer les pièces mobiles** (inverseurs, manettes de régulation de température et de débit...) au moins 1 fois par semaine pour garantir leur bon fonctionnement dans le temps.

Précautions :

Important :

Le réseau d'eau de ville peut véhiculer des boues et particules (sables, limailles) qui peuvent endommager les systèmes de régulations et obstruer les systèmes de filtration. La mise en place d'un filtre spécifique permet de piéger ces particules et de protéger vos installations et équipements.

A savoir :

Lors de l'entretien (montage et démontage) de vos robinetteries, veillez à placer le produit sur des surfaces douces et à utiliser des outils adaptés pour éviter les rayures.

Que faire en cas de :

Mélangeurs	
Absence de débit	Vérifier vos arrivées d'eau froide et chaude. Flexibles d'alimentation vrillés / pincés à remonter correctement.
Goutte à goutte	Tête à remplacer Particule ou corps étranger logé dans la tête.
Fuites au niveau des têtes	Joint d'étanchéité à remplacer ou tête à remplacer. Défaut de siège du corps du robinet. Pour les têtes équipées d'un écrou de compression, effectuer un resserrage.
Mitigeurs	
Goutte à goutte	Cartouche à remplacer (purge obligatoire)
Fuite au niveau de la manette de débit (haut du corps du mitigeur)	Manque de compression de la cartouche (resserrer l'écrou de compression). Joint d'étanchéité mal positionné ou trop graissé.
Fuite sous le corps du mitigeur	Joint d'étanchéité à remplacer. Manque de compression de la cartouche (resserrer l'écrou d'embase et de compression). Défaut de filetage des flexibles. Flexibles d'alimentation dégradés par un serrage trop fort, à remplacer.
Fuite à la rotation du bec pour les mitigeurs d'évier	Changement des joints de fûts ou de bec
Fuite sous le corps pour les mitigeurs d'évier équipés d'une douchette	Vérifier le montage des flexibles. Flexibles d'alimentation dégradés par un serrage trop fort, à remplacer.
Thermostatique	
Absence de débit	Vérifier votre arrivée d'eau froide. En cas de coupure d'eau froide, la protection thermique s'active et coupe le débit.
Goutte à goutte	Tête de réglage de débit à remplacer.
Régulation de la température défectueuse	Vérifier le sens de montage. Le sens de montage dans les règles de l'art sont les suivantes : Eau chaude à gauche et Eau froide à droite. Cartouche thermostatique à remplacer.

Informations à retenir :

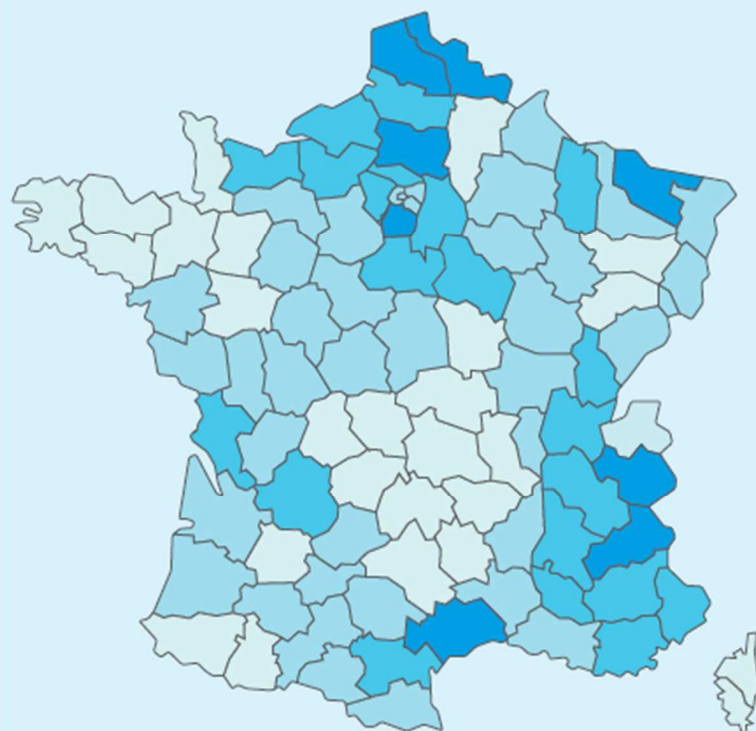
Important :

Une eau très dure est fortement chargée en calcium et magnésium ce qui accélère l'entartrage de votre robinetterie et appareils électroménager consommateur d'eau. Pour vérifier la dureté de votre eau, renseignez-vous auprès de votre magasin ou de votre mairie.

Le traitement de votre eau avec un adoucisseur d'eau permet de protéger vos installations et prolonger la durée de vie de votre équipement.

Dans quelle zone habitez-vous ?

Carte des duretés de l'eau



Dureté faible = $TH < 15^{\circ} F$: 
Traitement non indispensable

Dureté moyenne = $15 < TH < 25^{\circ} F$: 
Traitement souhaitable

Dureté forte = $25 < TH < 35^{\circ} F$: 
Traitement recommandé

Dureté très forte = $TH > 35^{\circ} F$: 
traitement indispensable

A savoir :

Un entartrage de vos installations provoque une surconsommation d'eau et d'énergie.